

## Lutte contre la pollution des cours d'eau sur le territoire : la Métropole et la Ville de Malaunay s'associent pour expérimenter un dispositif innovant de filtration des macro et microdéchets

La Métropole Rouen Normandie, engagée dans une politique ambitieuse de transition social-écologique et la Ville de Malaunay, « petit poucet » de la transition et laboratoire de solutions environnementales, installent mercredi 25 novembre des filets antidéchets sur trois exutoires de Malaunay se déversant dans le Cailly.

**Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Marie Atinault, Vice-Présidente de la Métropole Rouen Normandie en charge des transitions et innovations écologiques et des déchets :** « *La crise environnementale nous oblige à des actions fortes, innovantes et collectives, en lien avec les forces vives du territoire. Nous expérimentons dans ce cadre l'installation de filets anti déchets sur trois exutoires de Malaunay se déversant dans le Cailly. Nous le savons : la présence de plastique en mer ne sera réduite qu'à condition, notamment, de dépolluer nos fleuves et nos rivières. En protégeant le Cailly, nous prenons toute notre part pour limiter la pollution de la Seine, du littoral normand et bien au-delà. Si cette expérimentation s'avère concluante, nous proposerons de l'étendre à l'ensemble des communes bordées ou traversées par la Seine. Faisons de la Métropole Rouen Normandie une référence en matière de transition écologique !* »

**Pour Guillaume Coutey, Maire de Malaunay :** « *À Malaunay, nous sommes toujours volontaires pour tester des dispositifs innovants allant dans le sens de l'écologie. J'ai donc immédiatement accepté cette expérimentation, d'autant plus que la rivière du Cailly, comme l'a montré notre dernière opération Nettoyons la nature, a bien besoin qu'on prenne soin d'elle : ces filets nous aideront à identifier les sources de pollution.* »

De nombreux déchets, fruits d'incivilités et de dépôts sur l'espace public, sont embarqués via le vent et la pluie à travers les grilles avaloirs du réseau d'eau pluviale, géré par la Métropole Rouen Normandie. Alors que 50% des déchets marins sont des produits plastiques à usage unique, la préservation des cours d'eau par une action préventive de collecte des déchets avant leur arrivée dans l'eau est primordiale.

Afin de lutter contre ce phénomène, la Métropole a donc décidé d'expérimenter la mise en place de filets collecteurs de déchets sur les exutoires juste avant la rivière afin de les capter avant qu'ils ne viennent polluer celle-ci. Ces filets protégeront donc à terme non seulement le Cailly et la Seine, mais aussi l'estuaire, le littoral et les mers.



Un levage de filets sera effectué régulièrement par les équipes de la Métropole et une analyse quantitative et qualitative des déchets collectés sera effectuée. L'objectif est de pouvoir mesurer l'efficacité de ces outils et de pouvoir sensibiliser les commerçants et les habitants à la production et à la gestion de leurs déchets. Les filets posés à Malaunay permettront ainsi de tester l'efficacité du dispositif avant de l'étendre éventuellement aux 50 communes de la Métropole bordées ou traversées par la Seine et ses différents affluents C'est l'entreprise française *Pollustock* qui est à l'initiative de cette solution innovante.

Ces trois filets présentant un maillage d'1,2 mm permettent de filtrer les macro et microdéchets qui se déversent via les réseaux de collecte des eaux de pluie (plastiques, aluminium, mégots de cigarette, mousse, verre, polystyrène, microplastiques, fragments de polystyrène) :



- **Rue du Docteur-Leroy**

- > 1er filet : pour une surface de voirie collectée d'environ 11 000m<sup>2</sup> impactée par un marché hebdomadaire et des commerces de bouche (bars, restauration rapide, épicerie, boulangeries, etc.)

- **Parc Georges-Pellerin**

- > 2e filet : exutoire se déversant dans un bassin du parc, pour une surface de voirie collectée d'environ 9 000m<sup>2</sup> impactée par des commerces de bouche.

- **Rue Georges-Pellerin**

- > 3e filet : pour une surface active raccordée de 7 hectares, avec 2 déversoirs d'orage, une zone urbaine dense (immeubles) et une zone de déchets sauvages.

L'installation de ces 3 filets représente un investissement de 44 000€ pour la Métropole Rouen Normandie.

Ce mercredi 25 novembre, le Président Nicolas Mayer-Rossignol, la Vice-Présidente Marie Atinault et le Maire Guillaume Coutey ont, en présence des représentants d'associations environnementales et des enfants du centre de loisirs de Malaunay, donné le coup d'envoi à cette nouvelle expérimentation lors de la pose du premier filet rue du Docteur-Leroy.

**Contact presse**

Perrine BINET

Attachée de presse

[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

